



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 septembre 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 septembre 2000

**Demande de subvention : recherche de Centre d'Enfouissement  
Technique**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200452

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000**

**Nettoisement Parc Auto**

**Demande de subvention : recherche de Centre d'Enfouissement  
Technique**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Au travers de la révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets des Deux-Sèvres, initié en décembre 1998, M. Le Préfet a admis qu'il y aurait deux porteurs de projet qui chacun pourront, séparément, disposer d'un centre de stockage des déchets ultimes : la Ville de Niort puis la CAN et le SMITED, syndicat départemental.

Bien entendu cela ne préjuge en rien d'accords toujours négociables entre les deux "porteurs de projet", ni sur le plan du contenu, ni sur le plan de la forme.

Rappelons que ces centres de stockage sont indispensables dans tous les cas, après tri bien sûr, mais aussi après la valorisation énergétique pour stocker tous les déchets ultimes non recyclables, non compostables, non valorisables.

Dans ce cadre la Ville de Niort a entrepris des recherches sur le territoire de la commune.

Je vous propose de solliciter :

- le Conseil Général,
- le Conseil Régional,
- l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie afin d'obtenir des subventions au taux le plus élevé.

Ceci concerne :

- les études préliminaires de recherches,
- les pré-qualifications de site, sondages, recherches géophysiques, hydrogéologiques, géotechniques en incluant les indemnités des propriétaires et exploitants.
- les frais de communication liés notamment à la mise en place et au fonctionnement de la CLIS (Communication Locale d'Information et de Surveillance).
- à noter qu'une délibération de même nature sera soumise au Conseil de la Communauté d'Agglomération après le 01.01.2001 puisque cette compétence sera alors de son ressort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjointe Déléguée à solliciter des subventions.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)